

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 17 octobre, le Conseil Municipal de Normanville dûment convoqué le 8 octobre, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Normanville sous la Présidence de Monsieur Philippe VIVIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS

Monsieur Philippe VIVIER
Monsieur Arnaud MABIRE
Madame Viviane HUYGHE
Monsieur Jean-Pierre COLLAS
Madame Claudine COUVRAT
Madame Nicole CAMILLERI
Madame Anne HEURTAUX
Madame Renée Paule SERVEAUX
Monsieur Laurent ROUSSEL
Madame Michèle LE ROUX
Madame Maryvonne DIVETOT

ETAIENT ABSENTS EXCUSES

Monsieur Patrick LECLERC
Monsieur Sébastien GEORGES

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents ou représentés : 11
Nombre de membres votants : 11

La séance est ouverte à 20 h 30

APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Le compte rendu du 19 septembre 2019 est adopté à l'unanimité.

Kiosque

Les travaux sont terminés à l'exception des bandeaux de lumière.
Le ciment de surface est soufflé à plusieurs endroits. Cad'En va être informé de ce défaut.

Pont de l'Iton

Travaux en cours, le pont a été démonté et le bras de l'Iton dévié. Fin des travaux prévus pour décembre 2019.

Raccordement assainissement collectif

La Communauté d'Agglomération Evreux Portes de Normandie a engagé les travaux d'extension des réseaux d'assainissement collectif sur notre secteur. Ceux-ci permettront à terme d'être desservis par ce système et de disposer d'un traitement de qualité des eaux usées.

Parallèlement à ces travaux en domaine public, la collectivité a décidé d'étudier les possibilités de financement des travaux qui restent à la charge des propriétaires en domaine privé. En effet, l'Agence de l'Eau Seine Normandie peut octroyer des subventions spécifiques sur cette thématique, mais sous réserve de l'accord des usagers concernés et d'un nombre significatif de volontaires.

Une réunion publique est fixée le vendredi 8 novembre 2019 à 19 h à la salle des fêtes de Normanville pour une présentation des modalités d'aide financière et le montage administratif associé qui pourraient être proposés et connaître les positions des riverains à ce sujet avant d'engager de façon plus concrète cette démarche.

DELIBERATIONS

► **DB2019.063 - Nuit des Etoiles 2019**

Les membres du Conseil Municipal décident de remettre une carte cadeau CULTURA de 30 Euros aux 2 Lauréats du Quizz.

► **DB2019.064 – DM6 – Armoire réfrigérée Salle des fêtes**

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 022 : Dépenses imprévues Fonct	3 236.00 €	
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	3 236.00 €	
D 023 : Virement section investissement		3 236.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la sectⁿ d'investis.		3 236.00 €
D 2184 : Salle d'activités SDF		3 236.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		3 236.00 €
R 021 : Virement de la section de fonct		3 236.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.		3 236.00 €

Les membres du Conseil Municipal approuvent cette décision budgétaire modificative.

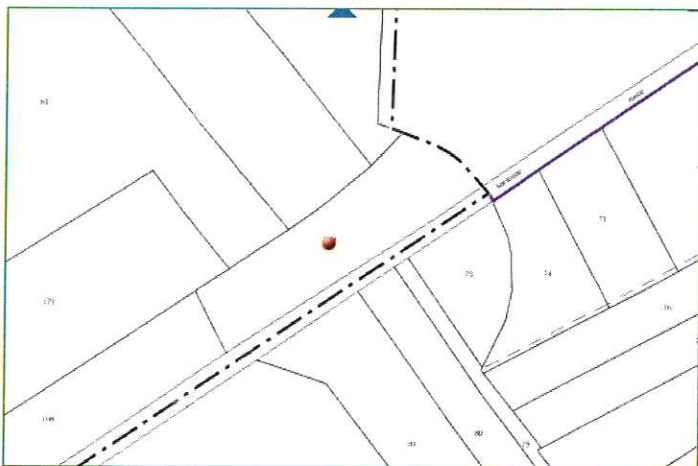
► **DB2019.065 - Reprise à titre gratuit des parcelles AB 220 – C24 – C45 – C 42 - D 28 – D 30 – Consorts BARILLER/Commune de Normanville**

Propriétaires des parcelles :
Madame ASSOULINE Aline
Madame BARILLER Catherine
Monsieur BARILLER Charles
Madame BARILLER Jeanne
Madame BARILLER Marie

Parcelle AB 220 - Caër - Chemin des Vignes – 61 ca



Parcelle C 64 – Les Vignes – 35 a 09 ca



Parcelle C 42 – Caër Est – Route de Gaillon - 31 a 92 ca



Les membres du conseil municipal :

Donnent l'accord pour la reprise à titre gratuit des parcelles suscitées dans le domaine communal

Maître ANSART-DEMARQUAY, Notaire Associé – 20 ter rue de Sacquenville 27000 EVREUX est chargé d'établir la rédaction de l'acte de cession à titre gratuit. L'ensemble des frais liés à cette cession à titre gratuit seront supportés par la Commune de Normanville.

Donnent pouvoir à Messieurs Philippe VIVIER et Arnaud MABIRE pour signer tout document relatif à cette acquisition.

► **DB2019.066 – Dérogation administrative à la règle du repos dominical des salariés 2020**

Vu la loi n°2015.990 du 6 août 2015 pour la croissance et l'égalité des chances économiques, dite « Loi Macron », sans remettre en cause le principe du repos dominical des salariés, favorise l'ouverture le dimanche des établissements se livrant à un commerce de détail, notamment en permettant aux maires d'autoriser l'emploi de salariés pendant un nombre plus important de dimanches au cours de l'année.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, le nombre de dimanches travaillés peut atteindre 12 par an.

La loi précitée a également introduit l'obligation pour le maire de consulter, l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunal à fiscalité propre dont la commune est membre, en l'occurrence le Grand Evreux Agglomération lorsque le nombre de dimanches susceptibles de faire l'objet d'une dérogation excède cinq.

Vu l'avis d'Evreux Portes de Normandie du 15 octobre 2019, autorisant les communes du Grand Evreux Agglomération jusqu'à 12 dimanches dérogatoires pour l'ouverture des commerces de détail, par secteur d'activité, et pour l'ouverture des bibliothèques.

Vu l'avis demandé auprès des syndicats,

Le Conseil Municipal décide la dérogation pour les dimanches suivants par Secteur d'activité pour l'année 2020

<i>Automobile</i>	19/01	15/3		14/6	11/10		
<i>Équipement maison</i>			19/04 26/04		18/10 25/10	29/11	
<i>Alimentaire</i>							6/12 13/12 20/12 27/12

► **DB2019.067 - SIEGE – Route de la Vallée, enfouissement des réseaux TR1**

Annule et remplace la délibération 2019.040

Exposé des motifs

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau de distribution publique de l'électricité, d'éclairage public et de télécommunications.

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière telle que détaillée dans la convention ci-après annexée.

Cette participation s'élève à :

- en section d'investissement² : **35 583,33 €**

- en section de fonctionnement : **9 166,67 €**

Etant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus et du choix retenu par le conseil municipal s'agissant du réseau de télécommunications

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise :

- Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière annexée à la présente,

- L'inscription des sommes au Budget de l'exercice, au compte 2041582 pour les dépenses d'investissement (DP et EP), et au compte 61523 pour les dépenses de fonctionnement (FT),

► **DB2019.068 - SIEGE – Route de la Vallée, enfouissement des réseaux TR2**

Annule et remplace la délibération 2018.086

Exposé des motifs

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau de distribution publique de l'électricité, d'éclairage public et de télécommunications.

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière telle que détaillée dans la convention ci-après annexée.

Cette participation s'élève à :

- en section d'investissement² : **42 500 € /**

- en section de fonctionnement : **12 083,33 €**

Etant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus et du choix retenu par le conseil municipal s'agissant du réseau de télécommunications

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise :

- Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière annexée à la présente,
- L'inscription des sommes au Budget de l'exercice, au compte 2041582 pour les dépenses d'investissement (DP et EP), et au compte 61523 pour les dépenses de fonctionnement (FT),

COMPTE-RENDU

Commission 1	ATTRACTIVITE
Commission 2	EAU
Commission 3	EQUILIBRE TERRITORIAL
Commission 4	VOIRIE/GESTION DES DECHETS
Commission 5	FINANCES

- ▶ EPN – Compte rendu du Bureau communautaire du 17 septembre 2019,
- ▶ PCAET – Invitation COPIL le 17 octobre 2019 - Définition de la Stratégie - Évreux Portes de Normandie,
- ▶ EPN- Compte rendu Elaboration de la stratégie,
- ▶ EPN - Commission 1 - Relevé de décision du 24 septembre 2019,
- ▶ EPN - Commission 2 - Relevé de décisions du 25 septembre 2019,
- ▶ EPN - PV Bureau communautaire du 1er Octobre 2019,
- ▶ EPN - Commission 3 - Relevé de décisions du 19 Septembre 2019.

COURRIER DU MAIRE

- ▶ Agricultures et territoires,

QUESTIONS ET SUJETS DIVERS

- ▶ Commission animation – Compte rendu du 8 octobre 2019,
- ▶ Repas des anciens - Dimanche 20 octobre 2019,
- ▶ HALLOWEEN - Mercredi 30 octobre 2019.

